—M.-Cappel (Ste.), Nord ; arr., 3 l. N. d'Hazebrouck, cant. et poste de Cassel. 1,385 h. — M.-de-Frugie (Ste.), Dordogne, sur la Valouize ; arr., 7 l. E. de Nontron, cant. de Jumillac-le Grand, poste de Thiviers. 980 h.—M.-de-Vergt (Ste.), Dordogne ; arr., 5 l. S. et poste de Périgueux, cant. de S.-Jean-de-Vergt. 570 h.— M.-des-Champs (Ste.), Eure ; arr., 3 l. E. des Andelys, cant. d'Etrépagny, poste des Thilliers-en-Vexin. 265 h. — *Autre*, Seine-Inf. ; arr., cant., 1/2 l. N. et poste d'Yvetot. 1,450 h. — M.-d'Oloron (Ste.), v., B.-Pyrén., chef-l. de cant. ; arr. et poste d'Oloron, dont elle n'est séparée que par le gave d'Aspe. 2,800 h. — M.-du-Bois, (Ste.), vg., Manche ; arr., 2 l. S. et poste de Mortain, cant. du Teilleul. 400 h. — *Autre*, Orne ; arr., 6 l. S.-E. et poste de Domfront, cant. de Juvigny-sous-Andaine. 375 h.— M.-du-Mont (Ste.), bourg, Manche, près la mer ; arr., 6 l. S.-E. de Valognes, cant. de Ste-Mère-Eglise, poste de Carentan. 1,480 h. — M.-Embonas (Ste.), vg., Gers, arr., 6 l. E. d'Auch, cant. et poste de Gimont. 530 h.— M.-en-Chanos (Ste.), H.-Saône, près le Breuchin ; arr., 6 l. N. de Lure, cant. de Faucogney, poste de Luxeuil. 355 h. — M.-Kerque (Ste.), Pas-de-Calais ; arr., 5 l. N. de S.-Omer, cant. d'Audruick. 1,120 h. Poste de Gravelines (Nord).—M.-la-Blanche (Ste.), Côte-d'Or ; arr., cant., 1 l. S.-S.-E. et poste de Beaune. 435 h. — M.-Laumont (Ste.), Calvados ; arr., 3 l. N. et poste de Vire, cant. du Bény-Bocage. 1,225 h. — M.-outre-l'Eau (Ste.), Calvados, près la Vire ; arr., 5 l. N.-O. et poste de Vire, cant. de S.-Sever. 435 h.—M.-sur-Ouche (Ste.), Côte-d'Or ; arr., 4 l. O. de Dijon, cant. et poste de Sombernon. 370 h. — M. (Ste.), la plus méridionale des îles Açores. — *Autre*, paroisse de l'Ile-de-Bourbon, côte N. ; sucre, girofle et café. 3,600 h. — *Autre*, port de la Russie américaine, archipel du Roi-Georges. — *Autre*, île de l'océan Indien, près la côte E. de Madagascar. — *Autre*, bourg de la Martinique, à 6 l. N. de Fort-Royal. 4,600 h. —*Autre*, île de la Sénégambie, près de l'embouch. de la Gambie. — M.-Galante (île de), l'une des petites Antilles, située à 7 l. S.-O. de la Guadeloupe, dont elle dépend. Sa superficie est de 9,066 hectares, sa forme presque ronde. Une chaîne de mornes en occupe le centre ; ses côtes, presque partout très-élevées, taillées à pic, et au pied desquelles sont des gouffres et des brisans qui ne permettent point d'en approcher, ne présentent ni port, ni autres abris que de mauvaises rades du côté de l'O., accessibles pour les seuls bâtimens caboteurs. L'île n'a point de rivière, mais seulement quelques sources et des mares. Son sol est très-fertile ; ses productions sont les mêmes que celles de la Guadeloupe, mais ses fruits ont plus de saveur. On y trouve proportionnellement plus de bois de campêche et plus d'animaux. Ses chevaux, quoique petits, sont estimés. 12,000 h. — *Autre*, (Ste.), cap à l'extrémité S. de l'île de Madagascar. — M.-Audenhowe (Ste.), bourg du roy. de Belgique, prov. de la Flandre orientale, 3 l. E. d'Audenarde. 2,000 h.

MARIEBOC, v. de Danemark, chef-l. du diocèse de Laaland. 700 h.

MARIEFRED, v. de Suède, préf. et à 13 l. N. de Nykœping. 700 h.

MARIENBERG, v. du roy. de Saxe, cercle de l'Erzgebirge, 6 l. S.-E. de Chemnitz. 2,600 h.

MARIENBOURG, v. forte du roy. de Belgique, prov. de Namur, 2 l. 1/2 S. de Philippeville. 700 h. — *Autre*, v. des Etats prussiens, prov. de la Prusse occid., rég. et à 10 l. S.-E. de Dantzick. Fabr. de draps, chapeaux, bonneterie, tanneries et brasseries. 5,000 h.

MARIENBURG, bourg du roy. de Hanovre ; gouvern., princip. et à 2 l. S. de Hildesheim. 4,000 h.

MARIENS (S.), vg. de Fr., dép. de la Gironde ; arr., 7 l. E. de Blaye, cant. de S.-Savin, poste de Bourg-sur-Gironde. 800 h.

MARIES (les Saintes), v. de Fr., dép. des Bouches-du-Rhône, près l'emb. du petit Rhône, chef-l. de cant. ; arr., 8 l. S. et poste d'Arles. 800 h.

MARIENWERDER, v. des Etats prussiens, prov. de la Prusse occident., chef-l. de rég. et de cercle, à 15 l. S. de Dantzick. Fab. de chapellerie, draps et savon ; tanneries, brasseries. 5,200 h. La Régence, au S. de la prov. de Poméranie ; elle a 875 l. c. de superficie et 368,000 hab.

MARIESTAD, v. de Suède, chef-l. de la préfecture de Skaraborg, à 60 l. O. de Stokholm. 1,200 h.

MARIETTA, v. des Etats-Unis, Etat d'Ohio, chef-l. du comté de Washington, fab. de laine et de coton. — *Autre*, commune, Etat de Pensylvanie. 1,600 h.

MARIEULLES, vg. de Fr., dép. de la Moselle ; arr., 3 l. S. et poste de Metz, cant. de Verny. 340 h.

MARIGLIANO, v. du roy. de Naples, prov. de la Terre de Labour, à 5 l. E. de Naples ; foire le 9 juin. 3,410 h.

MARIGNA, vg. de Fr., dép. du Jura, sur une montagne ; arr., 7 l. S. de Lons-le-Saulnier, cant. d'Arinthod, poste d'Orgelet. 340 h.

MARIGNAC, vg. de Fr., dép. de la Charente-Infér. ; arr., 7 l. S. de Saintes, cant. et poste de Pons. 335 h. — *Autre*, Drôme ; arr., cant., 1 l. N. et poste de Die. 370 h. —*Autre*, H.-Garonne ; arr., 6 l. S. de S.-Gaudens, cant. et poste de S.-Béat. 580 h.—M.-Lasclares, H.-Garonne ; arr., 7 l. S.-O. de Muret, cant. du Fousseret, poste de Martres. 500 h.—M.-Laspeyrs, H.-Garonne ; arr., 10 l. S.-O. de Muret, cant. de Cazères, poste de Martres. 430 h.

MARIGNANA-PRÈS-VICO, vg. de Fr., dép. de la Corse ; arr., 6 l. N. et poste d'Ajaccio, cant. de Sevidentro. 475 h.

MARIGNANE, vg. de Fr., dép. des B.-du-Rhône, au bord de l'étang de son nom ; arr., 5 l. S.-O. d'Aix, cant. et poste des Martigues. 1,610 h.

MARIGNÉ, vg. de Fr., dép. de Maine-et-Loire ; arr., 4 l. E. de Segré, cant. et poste de Châteauneuf-sur-Sarthe. 1,250 h. — *Autre*, Sarthe ; arr., 7 l. S. du Mans, cant. et poste d'Ecommoy. 2,000 h.—*Autre*, Deux-Sèvres ; arr., 3 l. S. et poste de Niort, cant. de Beauvoir. 1,000 h.—M.-Peuton, Mayenne ; arr., cant., 2 l. O. et poste de Château-Gontier. 735 h.

MARIGNY, vg. de Fr., dép. de l'Allier ; arr., 2 l. O. de Moulins, cant. et poste de Souvigny. 355 h.—*Autre*, Jura ; arr., 5 l. E. et poste de Lons-le-Saulnier, cant. de Clairvaux. 400 h.—*Autre*, Saône-et-Loire ; arr., 9 l. O. de Châlons-sur-Saône, cant. de Mont-S.-Vincent, poste de Joncy. 450 h. — *Autre*, v., Manche, chef-l. de cant. ; arr., 3 l. O. et poste de S.-Lô. 1,300 h. Papeterie. — *Autre*, bourg des Etats sardes, divis. de Savoie, 4 l. S.-O. d'Annecy. 1,300 h. — M.-Brizay, vg., Vienne ; arr., 6 l. N. et poste de Poitiers, cant. de Neuville. 540 h. — M.-Chemereau, Vienne ; arr., 7 l. S. de Poitiers, cant. et poste de Vivonne. 560 h. — M.-en-Orxois, Aisne ; arr., cant., 3 l. O. de Château-Thierry, poste de Gandelus. 720 h.—M.-le-Cahouet, Côte-d'Or ; arr., 2 l. E. et poste de Semur, cant. de Flavigny. 675 h.—M.-le-Châtel, Aube ; arr., 5 l. E. et poste de Nogent-sur-Seine, cant. de Marcilly-le-Hayer. 440 h.—M.-l'Eglise, Nièvre ; arr., 9 l. E. de Clamecy, cant. et poste de Lorme. 1,575 h. Commerce de bois.—M.-Marmande, Indre-et-Loire ; arr., 8 l. S. de Chinon, cant. et poste de Richelieu. 440 h.—M.-sur-Yonne, Nièvre, au confl. de l'Yonne et de l'Auguison ; arr., 7 l. S.-E. de Clamecy, cant. et poste de Corbigny. 400 h.

MARIGOT (le), bourg de la Martinique, côte N., 7 l. N. de Fort-Royal. 1,200 h.

MARIN (Santa-Maria de), bourg et port d'Espagne ; prov., 4 l. N. de Vigo ; pêche de sardines. 2,500 h.—*Autre*, v. et république d'Italie, enclavée dans les Etats de l'Eglise, entre la délégation de Forti et celle de Pessaro ; elle a 3 l. de superficie et 7,000 h.—*Autre*, bourg de la Martinique, côte S.-O., 5 l. E. de Fort-Royal. 2,000 h.—*Autre*, vg., Aveyron ; 2 l. N.-O. et poste de Villefranche-de-Rouergue, cant. de Villefranche. 345 h.

MARINES, bourg de Fr., dép. de Seine-et-Oise, chef-l. de cant. ; arr., 3 l. N.-O. et poste de Pontoise ; tuilerie, briqueterie, fours à chaux. 1,450 h.

MARINGUES, v. de Fr., dép. du Puy-de-Dôme, sur la rive gauche de la Morges, un peu au-dessus de son confl. avec l'Allier, chef-l. de cant. ; arr., 3 l. O. de Thiers ; poste ; tanneries et chamoiseries ; commerce de productions du pays. 4,230 h.

MARINHA-GRANDE, bourg de Portugal, prov. d'Estremadure ; comarca, 2 l. de Lerida ; verrerie. 1,600 h.